



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide au développement

Question écrite n° 125459

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont interroge M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé de la coopération, sur la politique menée par la France en matière d'aide publique au développement. Le 4e Forum mondial de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui vient de s'achever à Busan en Corée du nord, a été l'occasion de rappeler la nécessité de construire un nouveau partenariat mondial entre pays industrialisés, pays émergents, pays en développement, acteurs publics et privés pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Mais il a également mis évidence la volonté de certains pays émergents de développer leur propre stratégie et de poursuivre leurs propres objectifs, alors que les pays industrialisés s'appuient sur un ensemble de principes et d'engagements pour l'action communs. Cette évolution est préoccupante dans la mesure où elle peut déboucher sur une aide au développement à la carte, sans engagement de durée ou de qualité. Aussi, lui demande-t-elle de lui préciser les engagements pris par la France lors du sommet de Busan.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125459

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13453

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)